



## **Amicale Laïque Montoise**

### **Compte rendu de l' AG du 01 février 2019**

**Le 01 février 2019** à 18h30, les membres de l'association Amicale Laïque Montoise se sont réunis en ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE au Château de Nahuques à MONT de MARSAN.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

L'Assemblée était présidée par Roland BEGUE, Président de séance assisté de la Secrétaire de séance Anne-Lise LARRUE et des membres du CA.

Etaient recensés : 78/511 adhérents, soit environ 15% des membres dont 45 présents et 33 représentés, les invités représentant la Municipalité, la Ligue de l'enseignement ainsi que le Directeur du Crédit Mutuel. 23 personnes étaient excusées.

#### **L'ordre du jour a été rappelé par le Président :**

- Rapport moral - vote,
- Rapport d'activités - vote,
- Rapport financier de l'exercice 2018 - quitus,
- Cotisation - vote
- Budget prévisionnel - vote,
- Election du Conseil d'Administration
  - Renouvellement du tiers sortant,
  - Candidatures spontanées,
  - Vote,
  - Résultats, présentation du prochain CA,
- Orientations et projets de l'association pour 2019,
- Questions diverses.

Il a été précisé que l'ensemble des documents a été mis à la disposition des adhérents au siège de l'association.

En application des statuts, demande est faite à l'Assemblée de se prononcer sur le mode de scrutin. Elle se prononce à l'unanimité pour le vote à main levée.

#### **Lecture des différents rapports** qui ont été ensuite mis aux voix :

- \* Rapport moral: Roland BEGUE (Président) : adopté à l'unanimité
- \* Rapport d'activités : Anne-Lise LARRUE (Secrétaire Générale) : adopté à l'unanimité
- \* Rapport financier : Anne MOUBECHÉ (Trésorière) : approbation et quitus du bilan 2018
- \* Approbation du budget prévisionnel : Anne MOUBECHÉ (trésorière) adopté à l'unanimité.
- \* Approbation de l'augmentation de la cotisation :  
7 voix contre, 8 abstentions, 63 pour : adopté à la majorité.

**Election du Conseil d'Administration :** L'assemblée se prononce là aussi à l'unanimité pour le vote à main levée

Il est demandé à l'Assemblée de valider les cooptations en cours de mandat à savoir : Sandrine GALLAUD, Charlene DUPOUY et Bernadette YOUNG.

**Le tiers sortant : Sandrine GALAUD, Anne-Lise LARRUE, Jean-Claude MICHEL**  
*Tous les trois se représentent.*

#### **Nouveaux mandats de membres du Conseil d'Administration :**

L'Assemblée élit à l'unanimité :

**Marie-Christine SARA, Luba VIGNOLLES, Henri POLAERT.**

Ainsi donc le **nouveau Conseil d'Administration est composé des 13 membres** suivants : Roland BEGUE , Elvio DERRAJ, Denise DULAC, Sandrine GALAUD, Michèle GONCALVEZ DE LIMA, Anne-Lise LARRUE, Jean-Claude MICHEL, Anne MOUBECHÉ, Henri POLAERT, Marie-Christine SARA, Luba VIGNOLLES, Yves VEYSSEYRE, Bernadette YOUNG.

### **Orientation et projets pour 2019 :**

Malgré les difficultés rencontrées en 2018, Roland BEGUE se veut positif et engage la nouvelle équipe à être toujours plus à l'écoute dès lors que les besoins seront exprimés. Il évoque la nécessité d'inverser la tendance à la baisse du nombre d'adhérents par une meilleure communication, donc visibilité à l'extérieur et à l'intérieur même de l'ALM. A titre d'exemple, à l'occasion de l'exposition de peinture et calligraphie, les ateliers de langues seront invités à commenter les œuvres exposées dans la langue enseignée, une façon de montrer au public la variété et la richesse des activités de l'ALM. Les ateliers théâtre adultes et chorale « Canta Laïca », méritent d'être mieux connus du grand public montois et au-delà, compte tenu de la qualité des œuvres proposées. Les liens entre les ateliers et l'ALM devront être plus étroits et ainsi éviter le départ de groupes constitués, les rapports avec les partenaires plus resserrés pour assurer une meilleure qualité de service. Au niveau de l'atelier d'apprentissage du français, Pour Vouloir Apprendre, tous les moyens nécessaires pour optimiser l'organisation du travail et par là même les résultats seront mis en œuvre. La convivialité et le plaisir d'être ensemble faisant parties intégrantes de la vie de l'ALM, le Président donne rendez-vous, à tous les adhérents, à la fête de l'Amicale en juin, pour le Noël de PVA et ....

### **Questions diverses :**

\* la question posée au cours de l'AG concernant l'augmentation de la cotisation fait débat. Celle-ci est inchangée depuis 2014 et se monte à 40 € à ce jour. La réflexion portait précisément sur le fait : doit-on augmenter maintenant à dose homéopathique ou attendre et être obligé d'augmenter de façon plus conséquente. De nombreuses interventions :

- est-ce nécessaire ? dans le contexte actuel, ne peut-on s'abstenir ?
- la baisse du nombre d'adhérents justifie t'elle une augmentation ?
- la baisse du nombre d'adhérents serait-elle liée au montant de l'adhésion ?
- y a-t-il des projets qui justifieraient cette augmentation ?
- cette augmentation pourrait être mal perçue et considérée comme étant destinée aux migrants,
- les adhérents n'ont pas à assumer la mutualisation avec PVA, c'est le rôle de l'Etat,
- pourquoi ne pas limiter les heures de travail de la salariée PVA en fonction des fonds disponibles ...

Question posée : EST IL RAISONNABLE D'AUGMENTER LA COTISATION MAINTENANT ?

La proposition d'augmentation de 5 € à compter de la rentrée prochaine est validée à la majorité des voix : 7 contre, 8 abstentions, 63 voix pour.

Autres suggestions :

\*Pourquoi ne pas monter une conférence sur la laïcité avec la Ligue de l'Enseignement, la Ligue des Droits de l'Homme ...

\*Pourquoi ne pas projeter un film à Cinéphilandes sur la Laïcité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20 h 30

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président et la Secrétaire de séance.

A Mont de Marsan le 11 février 2019

Le Président

La Secrétaire de séance

Roland BEGUE

Anne-Lise LARRUE